

# Rapport sur un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections Legget Drive Dental

## Rapport préliminaire

### Établissement visé par l'enquête

Legget Drive Dental  
555, promenade Legget, bureau 201  
Ottawa (Ontario)  
K2K 2X3

### Type d'établissement

Clinique dentaire

### Date à laquelle le conseil de santé a été informé du manquement possible

2019-11-25

### Date de publication du rapport préliminaire

2019-12-13

### Date de mise à jour du rapport préliminaire

S.O.

### De quelle façon le manquement a-t-il été repéré?

À la suite d'une plainte du public concernant la prévention et le contrôle des infections (PCI) dans cette clinique dentaire, Santé publique Ottawa (SPO) a inspecté l'établissement et conclu qu'il y avait eu un manquement aux pratiques de PCI.

### Brève description du manquement

Retraitement

- Test de la feuille d'aluminium pour l'appareil de nettoyage par ultrasons non effectué.
- Autoclave : ne mesure pas la durée, la température et la pression de l'autoclave, manque de constance dans la surveillance et la documentation des indicateurs biologiques.
- Certains instruments dentaires réutilisables non emballés en vue de leur stérilisation, conformément aux pratiques exemplaires actuelles.

- Aucun entretien régulier de l'équipement de nettoyage et de stérilisation.
- Usage inapproprié de la stérilisation rapide.
- Utilisation d'un stérilisateur à billes de verre.
- Rinçage irrégulier des conduites d'eau des instruments

dentaire. Politiques et procédures

- Absence de politiques et de procédures en matière de pratiques de PCI

## Enquête sur le manquement

### Le manquement était-il lié à un membre d'un ordre de réglementation?

Oui

### Si oui, le cas a-t-il été signalé à l'ordre de réglementation?

Oui

- Royal College of Dental Surgeons of Ontario
- Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario

### Des mesures correctives ont-elles été recommandées ou mises en œuvre?

Oui

### Veillez fournir plus de détails

Retraitement

- Effectuer chaque semaine le test de la feuille d'aluminium sur l'appareil de nettoyage par ultrasons et tenir un registre des tests.
- Relever et documenter les paramètres physiques des autoclaves.
- Respecter les étapes de retraitement pour tout instruments dentaires, conformément aux pratiques exemplaires.
- Effectuer l'entretien des autoclaves conformément aux pratiques exemplaires.
- Retirer le stérilisateur à billes de verre de son utilisation.
- Rincer les conduites d'eau conformément aux pratiques exemplaires.
- Ne pas utiliser la stérilisation rapide.

Formation

- Veiller à ce que tous les membres du personnel complètent les modules de Santé publique Ontario sur le Retraitement en milieu de soins de santé communautaire.

### Date de confirmation où toutes les mesures correctives ont été prises

2019-12-02

## Brève description des mesures correctives prises

- Une fois par semaine, un test sur feuille d'aluminium est effectué sur l'appareil de nettoyage par ultrasons et les résultats sont ensuite inscrits dans un registre.
- Le fonctionnement des autoclaves est surveillé et les résultats sont documentés.
- Les étapes de retraitement de tous les instruments dentaires ont été respectées, conformément aux pratiques exemplaires.
- Le stérilisateur à billes a été retiré.
- « Hors service » est affiché sur le stérilisateur Statim.

## Commentaires concernant le rapport préliminaire et coordonnées

### Commentaires supplémentaires

Le 25 novembre 2019, le stérilisateur à billes de verre a été retiré et des procédures ont été instaurées pour l'enregistrement des indicateurs biologiques et chimiques. Les emballages qui n'étaient pas restérilisés conformément aux pratiques exemplaires l'ont été de façon appropriée. Des plans ont été élaborés en vue d'établir des politiques et des procédures pour le retraitement, le nettoyage environnemental, la formation du personnel et l'utilisation de l'EPI. Les membres du personnel sont en voie de terminer les modules de Santé publique Ontario sur le retraitement en milieu de soins de santé communautaire.

SPO a effectué des visites de suivi à la clinique dentaire les 27 et 29 novembre, ainsi que le 2 décembre.

### Si vous avez d'autres questions, veuillez communiquer avec :

**Titre :** Dominique Bremner, gestionnaire de programme

Inspections et enquêtes pour la prévention et le contrôle des infections

Santé publique Ottawa

**Courriel :** [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca)

**Numéro de téléphone :** 613-580-2424, poste 23625

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).

## Rapport Final

### Date de publication du rapport final

2020-03-10

## Commentaires concernant le rapport final et coordonnées

Une dernière visite de la clinique dentaire a eu lieu le 2019-12-02. À cette date, l'hygiéniste dentaire/propriétaire avait mis en place les mesures correctives nécessaires

**Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :**

**Nom** : Dominique Bremner, gestionnaire de programme

**Titre** : Inspections et enquêtes pour la prévention et le contrôle des infections

**Courriel** : [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca)

**Numéro de téléphone** : 613-580-2424, poste 23625